



Bienvenue chez Air Products

Guide pour les patients et leur entourage

Dans les mois qui viennent, la société qui vous fournit votre équipement ou vos prestations d'assistance médicale à domicile prendra le nom « Air Products ». Les noms « Domisanté » et « Actis Santé » seront alors remplacés par « Air Products ».

Nous espérons que cette brochure répondra à la plupart des questions que vous pourrez vous poser sur ce changement et sur Air Products.

1 En quoi consiste ce changement ?

Il ne concerne que le nom de notre société. Dès cet automne, nous nous appellerons simplement Air Products.

2 Qui est Air Products ?

Air Products est une société internationale qui propose toute une gamme de produits et services souvent essentiels à la vie moderne. Nous fournissons par exemple des gaz médicaux à de nombreux établissements de santé en France et dans le monde.

La société bénéficie en outre d'une solide réputation dans le domaine de l'assistance médicale à domicile, grâce à l'excellente qualité de ses services. Nous accompagnons chaque année plus de 400 000 patients dans 15 pays.

3 Depuis quand faites vous partie d'Air Products ?

Domisanté fait partie d'Air Products depuis 2001 et Actis Santé nous a rejoints en 2005.

4 Pourquoi changez-vous de nom ?

Nous voulons que les professionnels de santé et les patients nous reconnaissent plus facilement, partout en France et dans le monde entier. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour un seul et même nom. Vous aurez l'assurance que vous recevrez des prestations de haute qualité quand vous solliciterez les services d'Air Products.

5 Les mêmes personnes continueront-elles à me rendre visite ?

Oui, vous serez toujours suivi par les mêmes personnes.

6 Mon équipement, mon traitement ou mes approvisionnements vont-ils changer ?

Non. Seul votre médecin est habilité à changer votre prescription ou votre appareillage. La qualité du suivi que nous vous fournissons restera la même.

7 Lorsque j'appellerai le service client, vais-je parler à quelqu'un en France ?

Oui. Vous serez toujours en contact avec nos équipes en France, comme d'habitude.

8 Votre numéro de téléphone changera-t-il ?

Le changement de nom n'aura pas d'impact sur nos numéros.

9 Que dois-je faire ?

Rien. Vos interlocuteurs resteront les mêmes, à domicile et au téléphone. Vous n'aurez pas à effectuer une démarche particulière et ce changement de nom n'aura aucun coût pour vous. A l'avenir, appelez-nous simplement Air Products !

10 Qui puis-je appeler si j'ai besoin d'informations ou d'aide ?

Si vous avez des questions sur nos services d'assistance médicale à domicile ou sur Air Products, il vous suffit de nous appeler à notre numéro habituel. Nous vous invitons aussi à explorer notre site web.

Nos noms actuels



Actis
Santé

Notre nouveau nom



Vous pouvez nous contacter au

L'adresse de votre agence

Présence en Europe d'Air Products



tell me more*
www.airproducts.fr/homecare

*Pour en savoir plus